

Nombre de membres	16
Membres présents	12
Pouvoirs	0
Exprimés	12
Oui	12
Non	0

Accusé de réception en préfecture
087-200049278-20241211-DEL-2024-70-DE
Date de télétransmission : 12/12/2024
Date de réception préfecture : 12/12/2024



EXTRAITS DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 décembre, le Bureau syndical du PETR du Pays Monts et Barrages dûment convoqué, s'est réuni en réunion ordinaire, à Bujaleuf sous la présidence de Laurent PAQUET, Président.

Date de la convocation : 5 décembre 2024

MEMBRES À VOIX DÉLIBÉRATIVE - PRÉSENTS :

**Jean-Pierre BOSDEVIGIE - Alain DARBON - Estelle DELMOND - Gérald GASCHET - Michaël KAPSTEIN
Gilles MATINAUD - Laurent PAQUET - Jean-Claude SAUTOUR - Philippe SIMON - Michel THEYS - Guy
TOUZET - Sébastien VINCENT.**

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

DÉLIBÉRATION N° 2024-70

OBJET : CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSITIONS 2023-2025 - INGÉNIERIE POSTE CHARGÉE DE MISSION EMPLOI-FORMATION - DEMANDE DE SUBVENTION ANNÉE 2025

Monsieur le Président rappelle que dans le cadre de la mise en œuvre de la politique contractuelle de la Région Nouvelle-Aquitaine avec les territoires de projet, le PETR du Pays Monts et Barrages est engagé dans un contrat de développement et de transitions pour la période 2023-2025.

Anticipation des besoins en compétences territoriales, volonté de travailler localement sur un bassin d'emploi peu reconnu par les acteurs de droit commun, intermédiation entre l'offre et la demande d'emploi, valorisation des filières considérées localement comme prioritaires, accueil et orientations d'un public jeune, territorialisation d'une offre de formation ou encore lutte contre le chômage de longue durée sont autant d'enjeux dont les élus du territoire se sont saisis depuis la création de la mission.

Le territoire est aujourd'hui structuré pour traiter cette thématique avec la création de trois instances de dialogues, coanimées par le PETR qui permettent de mettre en synergie les interventions des différents partenaires sur le territoire.

Ce travail nécessite une animation dédiée assurée par une Chargée de mission Emploi-Formation. Cette action est inscrite dans le contrat.

Il est donc proposé de solliciter le soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine pour le poste de Chargée de mission Emploi-Formation au titre de l'année 2025, selon le plan de financement suivant :

Dépenses prévisionnelles	Montants	Financements prévisionnels	Montants
Salaires et charges	42 540,00 €	Région Nouvelle-Aquitaine (42 540 € x 0,7 ETP) x 50%	14 889,00 €
		Autofinancement	27 651,00 €
Total	42 540,00 €	Total	42 540,00 €

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité, valident le plan de financement proposé et autorisent le Président à solliciter la subvention auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Fait et délibéré à Bujaleuf
Les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures.

**Le Président,
Laurent PAQUET**